

Chambre Régionale d'Agriculture de Tillabéri



Note d'informations

Repiquage de mil : stratégie d'adaptation aux incertitudes des saisons des pluies par les producteurs de Bitinkodji et de Torodi dans la Région de Tillabéri



Rédaction : SALOU DAOUDA Sofiani, Chargé de mission AIC de la CRA de Tillabéri, avec l'appui de l'équipe technique de la CRA – Avril 2020

Tél. : 00227.96.41.96.62/00227.89.50.54.89 / Email : sofinai2511@yahoo.fr



1. C'est quoi le repiquage mil ?

Le repiquage de mil (cf. photo ci-contre) consiste à arracher le surplus des plants de mil des poquets ayant levé pour être repiqués dans les poquets ayant échoué ou dans un autre endroit préparé pour les recevoir (cf. photo 5) dans un même champ ou dans un autre pendant la campagne pluviale.

Le plus souvent après un semis direct (sans labour), le repiquage est fait au cours du premier sarclage couplé avec le démariage. Cette opération intervient au moins un mois après le semis. Cette pratique est faite par les producteurs des localités des communes de Torodi et de Bitinkodji de la Région de Tillabéri, depuis très longtemps. Elle est pratiquée pour le mil mais aussi pour d'autres cultures comme le sésame, le sorgho, l'oseille en saison des pluies.

2. Quand et comment repiquer ?



Le repiquage est fait généralement au fur et à mesure que le champ est sarclé et démarié (cf. photos 1, 2 et 3). Il intervient entre 30 à 45 jours après le semis selon les variétés de mil semées et le développement des plants.

Après, le premier sarclage, consistant à enlever les herbes sauvages communément appelées « mauvaises herbes », intervient le démariage. Ce dernier consiste à enlever le surplus des plants ayant poussé dans un poquet après le semis.

Après avoir enlevé le surplus des plants pour ne laisser que 3 à 4 plants dans le poquet de semis, les plants enlevés seront repiqués dans les quelques minutes qui suivent dans les poquets n'ayant pas donné.

L'arrachage est suivi par la coupe de la partie apicale des feuilles (cf. photo ci-contre) des plants enlevés. Cette coupe permet de diminuer la surface foliaire tout en régularisant la transpiration et stimulant la reprise des racines. Ce qui permet de favoriser la reprise des jeunes plants repiqués.

Ensuite, un trou de plantation va être fait à l'aide d'une machette ou d'une hilaire. Le trou ne doit pas dépasser 10 cm (cf. photo 1 ci-dessous).



Photo 1 : Confection de trou après labour



Photo 2 : Repiquage des plants de mil



Photo 3 : Fermeture du trou repiqué

3. Que faut-il repiquer ?

Les plants destinés au repiquage (cf. photo 4) doivent être vigoureux et sans malformations ou attaques. Il vaut mieux utiliser des plants provenant de semences sélectionnées, choisies et connues

par le producteur. Ils ne doivent pas être trop âgés (aux alentours d'un mois). Autrement dit, les futures graines qui découleront des plants repiqués (cf. photo 5) doivent répondre convenablement aux attentes du producteur.



Photo 4 : Plants destinés à être repiqués



Photo 5 : Plants repiqués

4. Avantages et contraintes du repiquage de mil

Le repiquage de mil est pratiqué depuis longtemps par les producteurs des communes de Bitinkodji et Torodi. Cette pratique a des avantages et des inconvénients comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Avantages et contraintes du repiquage de mil

Avantages du repiquage de mil	Contraintes du repiquage de mil
<ul style="list-style-type: none"> - Permet de rattraper une mauvaise levée en cas de mauvaise pluviométrie ; - Permet un gain de temps par rapport à un nouveau semis et diminue le risque que le cycle de la plante ne soit pas terminé avant l'arrêt des pluies ; - Diminue les risques des dégâts fongiques et autres maladies ; - Evite le gaspillage des semences et l'achat de nouvelles semences ; - Améliore la résistance des plants contre la verse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande un temps de travail un peu plus long ; - Non maîtrise des activités de la pratique de repiquage de mil ; - Amène un léger retard des plants repiqués avant la reprise ; - Connaissance du repiquage de mil peu connue et peu vulgarisée.

Commentaire : Le repiquage de mil est une pratique agricole véritablement « climato-intelligente » dans notre contexte sahélien et d'aléas climatique sans précédent. Les producteurs qui pratiquent le repiquage du mil atténuent les variabilités pluviométriques et s'adaptent aux changements climatiques.



Cette fiche technique a été élaborée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Tillabéri dans le cadre du Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux Risques Climatiques (PASEC).